

sion au sujet de l'inscription de l'avenue Forgue au répertoire des rues, comme avenue publique.

Question différée.

3.—M. l'échevin Bumbray se présente devant la Commission au sujet de la ligne de service du "Montreal Terminal Ry" sur la rue Forsythe.

L'inspecteur de la Ville informe M. l'échevin Bumbray que le "Montreal Terminal Ry" n'a pas encore accusé réception de sa lettre.

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié d'écrire de nouveau à ladite compagnie à ce sujet.

4.—A la demande de M. l'échevin Bumbray, il est

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à niveler la rue Forsythe en tant que la chose sera possible.

5.—M. l'échevin Duquette se présente devant la Commission et se plaint de ce que les tramways de la "Montreal Park & Island Ry. Co." vont à une vitesse d'environ 35 milles l'heure sur la rue St-Denis, à partir de la rue Bélanger jusqu'au viaduc, ce qui est contraire à la section 11 du règlement 210; et, de plus, que les tramways n'arrêtent pas aux rues transversales dans cette localité.

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de notifier ladite Compagnie d'observer la section 11 du règlement 210, et aussi d'attirer l'attention de ladite Compagnie sur les accidents survenus à cet endroit depuis deux ou trois mois.

6.—M. l'échevin Duquette se plaint aussi de ce que les tramways de la "Montreal Street Ry Co." ne se rendent pas à leur destination suivant le circuit No 7 (circuit des rues St-Denis et Windsor) du règlement 210, et que les voyageurs sont obligés de descendre au viaduc de la rue St-Denis pour attendre le tramway qui doit les rendre à destination.

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de notifier la "Montreal Street Ry Co." de suivre le circuit No 7, en se conformant à la cédule du règlement 210, concernant les circuits où la Compagnie devra établir et mettre en opération son chemin de fer électrique.

7.—M. l'échevin M. Martin se présente devant la Commission et se plaint de ce que la "Montreal Street Ry Co." n'a pas encore mis en opération sa ligne de l'avenue Papineau, à partir de la rue Ste-Catherine jusqu'à la rue Rachel.

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de demander à la "Montreal Street Ry Co." quelle sorte de service elle va donner et quand elle va commencer l'opération de la ligne de l'avenue Papineau, à partir de la rue Ste-Catherine jusqu'à la rue Rachel?

8.—M. l'échevin L.-A. Lapointe se présente devant la Commission à l'effet de faire biffer les lignes homologuées de la rue Berri, au Nord de la rue Ontario, au lieu de l'expropriation de cette partie de ladite rue.

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un rapport pour l'effacement des lignes homologuées de la rue Berri, à partir de la rue Ontario jusqu'à la rue Sherbrooke.

9.—MM. les échevins Guay et David se présentent devant la Commission et soumettent une liste pour la confection de trottoirs et pavages permanents pour l'année 1908.

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer les estimés à cet effet.

10.—MM. les échevins Guay et David demandent de nouveau l'exhaussement des trottoirs des rues Dagenais et Ste-Marie.

M. le président recommande à MM. les échevins Guay et David de s'aboucher avec l'inspecteur de la Ville pour en venir à un arrangement.

11.—MM. Lauzon et Kendall se présentent devant la Commission à l'appui d'une requête de propriétaires et locataires de la rue Champagne, et ils demandent que l'ancien nom "St-Roch" soit substitué au nom actuel.

Soumise et lue une contre-requête signée par d'autres propriétaires et locataires qui demandent que le nom de la rue Champagne ne soit pas changé.

Un débat s'engageant,

M. l'échevin Molson.

*Propose:* Que le nom de la rue Champagne soit remplacé par celui de St-Roch.

M. l'échevin Giroux propose en

inscription de Forgue avenue, in the street register, as a public avenue.

Consideration deferred.

3.—Ald. Bumbray appeared before the Committee anent the Montreal Terminal Ry route on Forsythe street.

The City surveyor informed Ald. Bumbray that the Montreal Terminal Ry had not yet acknowledge receipt of his letter.

*Resolved:* That the City surveyor be instructed to write one more to said Company in this connection.

4.—At the request of Ald. Bumbray, it was

*Resolved:* That the City surveyor be authorized to level Forsythe street, if possible.

5.—Ald. Duquette appeared before the Committee and complained that the Montreal Park & Island Ry Co. run cars at a speed of 35 miles an hour, on St. Denis street, from Bélanger street to the subway, in contravention to section 11 of by-law 210, and, moreover, that the cars do not stop at street crossings in said locality.

*Resolved:* That the City surveyor be requested to notify said Company to comply with section 11 of by-law 210, and also to draw the attention of said Company to accidents which occurred two or three months ago.

6.—Ald. Duquette also complained that the Montreal Street Ry Co. cars do not reach their destination according to route No. 7 (called St. Denis and Windsor line) of by-law 210, and that passengers were obliged to land from said cars at the St. Denis street subway and wait for cars to take them to their destination.

*Resolved:* That the City surveyor be instructed to notify the Montreal Street Ry that it must follow route No. 7 and comply with schedule of routes established by by-law 210 concerning routes to be established and operated by its electric railway.

7.—Ald. M. Martin appeared before the Committee and complained that the Montreal Street Ry Co. had not yet operated its line on Papineau avenue, from Ste. Catherine to Rachel street.

*Resolved:* That the City surveyor be instructed to state what kind of route it would operate and when it will commence to operate the Papineau avenue route, from Ste. Catherine to Rachel street?

8.—Ald. L. A. Lapointe appeared before the Committee and asked that the homologated lines of Berri street, North of Ontario street be erased, instead of expropriating that part of said street.

*Resolved:* That the City surveyor be instructed to report on the erasure of homologated lines of Berri street, from Ontario to Sherbrooke streets.

9.—Ald. Guay and David appeared before the Committee and submitted a list of permanent sidewalks and pavings required for 1908.

*Resolved:* That the City surveyor be asked for estimates in this connection.

10.—Ald. Guay and David asked again for the raising of sidewalks on Dagenais and Ste. Marie street.

The chairman recommended Ald. Guay and David to confer with the City surveyor for an arrangement.

11.—Messrs. Lauzon and Kendall appeared before the Committee in support of a petition from proprietors and tenants in Champagne street, and they asked that the old name St. Roch be substituted to the present name.

Submitted and read a counter-petition signed by other proprietors and tenants asking that Champagne street name be not changed.

A debate arising,

Ald. Molson

*Moved:* That the name of Champagne street be changed to that of St. Roch.

Ald. Giroux moved in